

APPEL À PROJET

Création d'une œuvre visuelle/plastique pour l'espace public

Les Halles de Schaerbeek, avec le soutien du Ministre de la Promotion de Bruxelles, lancent un appel aux plasticiens et artistes urbains, issus notamment de la diaspora africaine bruxelloise, pour créer et offrir au Comité d'Organisation des Capitales Africaines de la Culture et à Marrakech une œuvre célébrant la profondeur culturelle de l'Afrique, la vitalité de sa jeunesse, et le lien entre le continent et ses diasporas.

Contexte

En novembre dernier, lors du sommet Africités organisé par CGLU-A (Cités et Gouvernements Locaux Unis d'Afrique), a été lancé le programme des Capitales Africaines de la Culture. La Commune de Marrakech, en 2020, sera le premier maillon du réseau de ces Capitales.

À travers ce programme le Comité d'Organisation des Capitales Africaines de la Culture travaille :

- à la structuration, la capacitation et la mise en réseau des acteurs culturels et créatifs du continent africain ;
- au développement des écosystèmes publics et privés qui les rendront culturellement indépendants, et économiquement autonomes, durablement viables.

Le programme a pour objectif l'affirmation et le rayonnement de l'identité culturelle du continent, la réappropriation culturelle des africains par et pour eux-mêmes.

Située au carrefour historique des civilisations arabe, européenne et subsaharienne, perle d'un Royaume particulièrement attaché à la multiculturalité, Marrakech a su répondre aux défis que la mondialisation pose à l'authenticité culturelle tout en réunissant les conditions pour élaborer les synthèses qui l'inscrivent irrémédiablement dans la civilisation de l'universel chère à Léopold Sédar Senghor.

Ville hyper diversifiée, où vivent des représentants des 54 pays d'Afrique et une nombreuse diaspora, capitale de l'Europe, Bruxelles souhaite saluer l'initiative du programme des Capitales Africaines de la Culture en offrant à la ville qui en portera la première édition une œuvre visuelle/plastique, inscrite durablement dans l'espace public de Marrakech.

Cadre de création / réalisation

L'œuvre à produire devra être créée à Bruxelles, lors d'un temps *Bruxelles / Africapitales*, aux Halles de Schaerbeek sur quatre semaines, commençant en septembre prochain.

D'autres plasticiens et des artistes d'autres disciplines (spectacle vivant notamment) occuperont également les Halles sur cette période.

La conception et/ou la réalisation de l'œuvre devra intégrer un processus participatif, soit ciblé, soit très ouvert. Ce processus participatif peut précéder la phase de fabrication proprement dite.

Des temps d'ouverture au public pendant le « work in progress » qui aboutira à sa réalisation sont probables.

Elle devra être achevée le 22 octobre au plus tard.

L'œuvre sera créée à Bruxelles, mais installée en espace public, de manière pérenne, sur la Commune de Marrakech. Le transport et l'installation seront à la charge du Comité d'organisation des Capitales Africaines de la Culture et de ses partenaires, mais la conception de l'œuvre devra tenir compte de la problématique de ce transport, et le rendre aisé, idéalement par avion.

Tous types de matériaux et/ou de médias peuvent être utilisés, dans la mesure où ils ne sont pas contradictoires avec l'objectif de pérennité d'une installation dans l'espace public.

Enfin, l'œuvre a pour vocation de célébrer l'Afrique, sa profondeur culturelle, sa créativité, tout en marquant sa position nodale face aux défis qui se posent à notre siècle. Elle doit constituer un hommage de l'Europe, dont Bruxelles est la capitale, et des diasporas au continent qui est à la fois le berceau de l'humanité et la clé de son avenir.

Qui peut répondre à l'appel à projet

Tout artiste ou collectif d'artistes installé à Bruxelles.

Comment répondre à l'appel à projet ?

Les porteurs de projet :

- expliqueront leur ambition et leur démarche à travers une note écrite, et/ou une vidéo et/ou un enregistrement sonore
- détailleront le processus de conception et de réalisation, incluant un calendrier clair et réaliste
- fourniront le cas échéant des esquisses ou une maquette d'approche
- communiqueront un book et/ou un lien vers un site/média numérique donnant un aperçu de leurs précédentes réalisations
- préciseront le ou les processus participatifs qui pourront être mis en place pendant la conception et/ou la réalisation de l'œuvre.
- incluront un budget de création exhaustif et phasé.

Une somme de 12 000 à 15 000 euros TVAC sera attribuée au projet choisi. Cette somme doit couvrir l'ensemble des coûts liés à la conception et à la réalisation de l'œuvre (maquettes/esquisses ; frais liés aux processus participatifs ; achat des matériaux et/ou des prestations techniques nécessaires à la réalisation / fabrication ; conditionnement pour le transport ; honoraires et cession des droits, etc...)

Les éléments de réponse à l'appel à projet doivent être adressés au plus tard **le mercredi 10 avril prochain, avant 18 h** :

- par mail, le cas échéant, à : christophe.galent@halles.be
- et/ou par dépôt à l'accueil des Halles et/ou courrier à l'intention de Christophe Galent – Halles de Schaerbeek – Rue de la Constitution 20 – 1030 Bruxelles

Éléments complémentaires :

- En répondant à l'appel à projets, les porteurs de projet accordent aux Halles le droit de présenter publiquement maquettes, esquisses, et ou autres matériaux transmis pendant le processus de réponse à l'appel. Cette présentation pourra se faire soit sur le site des Halles, soit en parallèle du temps *Bruxelles / Africapitales*, en octobre, soit lors de la présentation du projet lauréat.
- Le projet lauréat sera informé le jeudi 25 avril au plus tard. Il s'engage à garder l'information confidentielle jusqu'au mercredi 30 avril 10 h, où est prévue une annonce officielle.
- Les porteurs de projet s'engagent jusqu'au 25 avril à rester disponible pour participer à ce moment d'annonce le 30 avril matin. Seul le projet lauréat sera tenu d'être présent le 30 avril, mais les autres porteurs de projet y seront bien entendu invités.
- Le projet lauréat sera choisi par un jury dont la composition ne sera dévoilée qu'après le 25 avril, pour assurer l'impartialité totale du processus.



ANNEXE

Note Africapitales

Africapitales : sens de l'initiative

L'Afrique est un continent-monde dont les richesses et la diversité, mal valorisées, sont aux prises avec des défis trop spécifiques pour que des solutions importées soient viables.

Le développement urbanistique en Europe doit-il répondre à des enjeux comparables à ceux de l'Afrique, en termes de croissance démographique et d'urgence climatique ? Les puissances d'Asie se font-elles un devoir d'entretenir l'entremêlement vivace d'aussi nombreuses cultures et religions ? Les Occidentaux savent-ils encourager à la fois l'excellence individuelle et les traditions de longue solidarité ?

Il est temps pour les africains de se déprendre de modèles inadéquats à leurs problèmes. L'Afrique doit travailler à susciter ses solutions propres en cultivant une dynamique interne, portée par une jeunesse à la vitalité unique, créatrice de cultures urbaines singulières.

Dans cette perspective, faire grandir les africains dans la conscience de leur puissance créative et de leur communauté de destin est essentiel au développement durable du continent. Or les villes, entraînant les aires territoriales dont elles sont le nœud naturel, sont l'échelon d'action le plus pertinent pour articuler politiques de proximité et stratégie d'affirmation mondiale. Elles sont donc la matrice qui donnera corps à l'ambition de renouveau et de rayonnement nécessaire à l'Afrique.

Pour incarner cette grande ambition et la rendre manifeste aux yeux des africains comme à ceux du monde, construire un réseau de capitales culturelles africaines est un objectif opérationnel clé, dont la mise en œuvre peut être aussi rapide que porteuse de fruits évidents pour tous.

Africapitales : desseins et retombées

D'importantes retombées concrètes, et non pas seulement symboliques, résulteront en effet de cette initiative, de manière directe comme de manière collatérale. Cartographier ces retombées souhaitables pour mieux anticiper l'organisation nécessaire à leur optimisation : c'est le but de la session, inscrite dans le sommet Africités 2018.

Les Africapitales et la transition démographique

Augmentation rapide de la population, urbanisation accélérée, montée des femmes dans le champ politique et social, explosion du nombre de jeunes, accentuation des migrations internes au continent : le développement durable de l'Afrique doit compter avec une transition démographique majeure.

Cette mutation pose de nombreuses questions. Il faut trouver le moyen à la fois de transmettre un patrimoine culturel, matériel comme immatériel, à une jeune génération déferlante, et faire droit à son besoin d'expression, qui cherchera des formes nouvelles pour s'approprier un monde en transformation profonde. Il faut encourager les femmes à prendre toute leur place et aider à leur reconnaissance par l'ensemble de la société. Il faut favoriser la mise en valeur des cultures des diasporas internes, souvent extrêmement labiles, comme facteur d'enrichissement des communautés locales. La cohabitation en feuilleté de strates culturelles d'origine différentes demande l'invention d'une sorte de « permaculture » d'identités en rhizomes, s'ancrant à des villes phares comme à autant de ports d'attache, plutôt que la monoculture d'identités profondément enracinées.

D'évidence, prendre au sérieux ces questions implique de se donner les moyens d'une inventivité proprement culturelle. La création de capitales culturelles africaines mises en réseau les saisira à bras le corps, en mettant au centre de son

action la jeunesse, les femmes, les relations entre les cultures (d'une génération à l'autre, d'une communauté à l'autre). Cela dessine pour les capitales culturelles africaines un grand horizon : à la fois un but à atteindre et un camp de base comme champ d'action.

Mais cette mutation pose aussi des questions logistiques, d'aménagement du territoire. Il s'agit non seulement de résoudre la précarisation de l'habitat existant, qui accentue les exclusions et ségrégations urbaines, mais encore de construire de toutes pièces les infrastructures nécessaires à l'accueil de 300 millions de nouveaux urbains en 25 ans.

Or devenir « capitale culturelle », ce n'est pas attirer à soi les regards grâce à une opération de communication : c'est, pour réussir à capitaliser son image, travailler à l'aménagement et au rééquilibrage de son territoire. Il ne s'agit pas nécessairement de construire de grands équipements culturels, peu adaptés aux réalités du terrain ; il s'agit d'analyser finement son terrain, et d'y créer des dynamiques capables d'en structurer les forces et d'en compenser les faiblesses. Des équipements de proximité, de petites unités logistiques mobiles, l'aménagement de l'espace public, de parcours urbains, le développement ou la création de moyens de transports adaptés, l'installation ou la modernisation du réseau de communication internet, la mise en place d'incubateurs, d'espaces de co-working créatifs, de zones artistiques ouvertes... bien des pistes sont ouvertes, pas plus coûteuses qu'un équipement de prestige, et générateur de dynamiques locales bien plus efficaces.

Les Africapitales et la transition écologique

Voici le grand fait du siècle : l'organisation du système de production et de consommation dominant est désormais en conflit avec l'écosystème planétaire. Deux options s'affrontent en conséquence. La première prolonge les modèles productivistes actuels, en y adjoignant l'ouverture d'un nouveau champ d'exploitation économique : les industries vertes et les technologies environnementales. Dans cette option, l'économie des pays africains reste lourdement dépendante des industries extractives et des matières premières. C'est une économie de servilité : les grandes décisions, les investissements d'avenir lui échappent.

Créer les conditions d'une économie créative, c'est se donner les moyens d'échapper à la chronique d'une servilité annoncée. Quoi de plus fort, pour créer les conditions d'une économie créative, que de lancer un réseau de capitales culturelles africaines c'est donc contribuer à l'indépendance des sociétés du continent, leur rendre force dans le débat international, peser sur les décisions internationales et contribuer à créer un modèle de rupture.

Car il existe une deuxième option, pour la transition écologique. Elle passe par l'invention de modèles et de formes de croissance totalement différents, et plus en phase avec les valeurs africaines : une logique du bien-vivre ensemble, inclusive, dont la sobriété s'ancre sur des processus d'économie circulaire et donc la mise en valeur intelligente des territoires locaux, associée à une prise de conscience citoyenne de la nécessité de rompre sa dépendance et de s'impliquer dans un développement de proximité.

Les capitales culturelles africaines contribueront tant à rompre avec une économie de servilité qu'à diffuser des valeurs d'inclusivité et d'attention au territoire qui renouent, au fond, avec son « patrimoine génétique immatériel ».

Les Africapitales et la transition démocratique et politique

Une tension grandit entre l'exigence d'unité politique dans le cadre des Etats-Nations, et la demande du respect de la diversité des contextes locaux ou, pour le dire autrement, entre démocratie représentative et démocratie participative - tension qui, sous la pression de l'urbanisation et de la mondialisation, se redouble d'un conflit potentiel entre libertés culturelles et identités traditionnelles, ou communautaires.

Les capitales africaines de la culture auront sur ces points le rôle d'un vecteur de médiation.

D'une part, elles contribueront à faire converser, en leur donnant place au sein d'un même événement, les formes les plus larges de cultures et de traditions. Elles ouvriront ainsi un espace de dialogue, qu'il faudra structurer et soutenir pour en faire mûrir tous les fruits.

D'autre part, elles rempliront une fonction d'interface entre les acteurs locaux et les pouvoirs de niveaux supérieurs, régionaux, nationaux ou supranationaux. Dans une logique de proximité, la traduction concrète du programme des capitales africaines de la culture ne pourra se faire qu'avec les populations, et sur leur territoire immédiat. Une partie des projets artistiques et culturels devra être travaillé avec les habitants, en quartier, et l'organisation de chaque édition des Africapitales devra garantir qu'une partie du budget global sera participatif, et géré de manière collective et transparente. D'une manière plus générale, la gouvernance de chaque édition gagnerait à intégrer des représentants de la société civile.

Enfin, par leur capacité à s'organiser directement en réseau, de ville à ville et d'aire régionale à aire régionale, les capitales africaines de la culture joueront un rôle de collecteur et de diffuseur de bonnes pratiques, faciliteront la mise en lien de petits opérateurs locaux, renforceront la capacité des sociétés civiles à s'organiser à l'échelle du continent.

Les Africapitales et la transition économique et sociale

L'explosion des inégalités sociales surdétermine celles des inégalités économiques, qui fonde en retour les ségrégations urbaine, sociale, ethnique. La diversification du tissu économique et entrepreneurial, la transformation de la base productive des villes, l'accès pour tous à une ouverture sur le monde, sont des enjeux clés.

Les capitales culturelles africaines ont vocation à créer de l'emploi en renforçant certains secteurs (tourisme, communication, marketing...) mais aussi en ouvrant de nouveaux champs entrepreneuriaux, ou en permettant à de multiples initiatives individuelles d'accéder à un niveau supérieur.

Il ne s'agit pas seulement d'emploi artistique ou culturel, qu'il conviendra pourtant d'accompagner pour lui donner un véritable statut. Un projet artistique ou culturel n'est pas réalisable sans un ensemble de métiers annexes : technique, administration et gestion, médiation, ingénierie de projets. Ces compétences, à l'échelle de l'Afrique, sont rares car ces métiers et les formations qui devraient y aboutir sont presque inexistantes sur le continent. De sorte que l'Afrique fait souvent appel à des compétences extérieures, et que les quelques jeunes africains spécialistes de ces métiers se sont souvent formés hors du continent.

Les capitales culturelles africaines, en investissant dans l'art et la culture, créeront un effet d'entraînement sur les métiers associés aux filières classiques de l'art, mais sans oublier le design, la mode, les arts traditionnels... En quelques années, elles feront émerger un marché intérieur au continent, qui offriront des débouchés aux jeunes issus de ces formations. Elles veilleront à ce que cette dynamique profite entièrement à l'Afrique, en ouvrant des formations croisées entre les capitales, en soutenant la formation d'une première génération d'entrepreneurs culturels. Des besoins indirects en surgiront : en logistique, en parc matériel technique pour les différentes filières...

Les capitales africaines de la culture accompagneront particulièrement les initiatives liées à ou impliquant les nouvelles technologies, et/ou susceptibles d'implanter dans des quartiers désavantagés des incubateurs ou la mise en communauté de compétences complémentaires, d'autoentrepreneurs et petits entrepreneurs. Elles favoriseront également leur mise en réseau à travers le continent.

Le budget des capitales culturelles africaines comportera des volets spécifiques dédiés à ces actions, abondés par des financements croisés publics/privés. Les capitales culturelles africaines développeront également l'appel au financement participatif, et la formation des porteurs de projet à ce type particulier de financement. Les projets portés par les capitales culturelles africaines auront, pour une part significative, vocation à la pérennité et seront accompagnés dans la perspective de les amener à une autonomisation économique et financière.

Les Africapitales et la transition géopolitique

Un monde multipolaire n'a de sens que pour une Afrique affirmée et indépendante. Les capitales culturelles africaines contribueront à instituer et diffuser l'image d'une créativité et d'un modèle de développement et de société propres à l'Afrique. Elles instaureront les conditions d'un soft-power africain.

La décolonisation culturelle, préalable à l'émergence du soft-power africain, passe par la prise en compte de la question des peuples, les frontières héritées de la colonisation et cadre des Etats nationaux ayant abouti à découpler les régimes d'appartenance des individus à leurs communautés politique, culturelle, linguistique. Les africains revendiquent l'appartenance à des identités multiples, dont la prise en compte demande une recomposition des modes d'intervention de la puissance publique.

Cette question est inextricablement culturelle et politique. Les capitales africaines de la culture sont le bon échelon pour donner à ces appartenances multiples un espace culturel d'expression capable d'en approfondir les richesses sans en écraser les tensions.

La mise en place, à travers le réseau des capitales culturelles africaines, de coopérations internationales à l'échelon de collectivités territoriales est également une voie idéale pour nouer ou renouer le dialogue entre les identités multiples dans lesquelles se reconnaissent les citoyens des agglomérations. Ces coopérations appuyées sur le champ culturel seront d'autant plus importantes à mesure que les migrations internes se développeront.

Les Africapitales et la transition culturelle et communicationnelle

Nous vivons une époque de bouleversement des soubassements philosophiques, sociaux, moraux, religieux qui garantissent un cadre de références partagées à notre besoin d'un monde commun, sûr, stable, durable.

Ce bouleversement, pour des sociétés aux cultures et aux religions si entremêlées, sera soit la source d'une grande difficulté, ou une chance historique, selon la puissance, la sincérité et la profondeur du dialogue que l'Afrique engagera avec elle-même.

Les capitales culturelles africaines seront un élément essentiel dans la réussite et la qualité de ce dialogue. Une contribution majeure peut être espérée de la jeunesse, et des quartiers pauvres. Restés à l'écart du modèle culturel mondialisé, ils ont développé une culture urbaine spécifique, qui donne son identité aux villes d'Afrique, en utilisant de manière créative les nouvelles technologies.

Dans le monde futur qui commence aujourd'hui, un tiers de la jeunesse sera Africaine, et majoritairement urbaine. L'Afrique d'aujourd'hui a un devoir envers l'Afrique de demain. C'est également un devoir envers le monde. Et ce devoir passe par l'accompagnement, le développement, la mise en visibilité sur le continent et à l'international, de la créativité de cette jeunesse aujourd'hui délaissée.

Lancer l'initiative des capitales africaines de la culture est la plus belle manière de répondre à notre devoir envers l'Afrique, et envers l'humanité.

Africapitales: un narratif pour l'Afrique, adressé au monde par les africains

On l'aura compris: Africapitales a pour ambition de contribuer à construire pour l'Afrique et avec ses populations un narratif de rupture. Il s'appuiera sur les spécificités des cultures africaines, en visant à réinventer leurs valeurs dans le contexte d'un monde globalisé sommé de se transformer pour survivre au conflit entre le système de développement aujourd'hui dominant et l'écosystème planétaire.

A plusieurs égards (poids de la jeunesse, entrelacement vivace de cultures et de religions, multiplicité des appartenances identitaires individuelles, labilité des populations), les particularités du continent monde peuvent aboutir à ouvrir des pistes dont le monde futur fera son modèle.

Construire un narratif de rupture, ce n'est pas seulement proposer un grand récit novateur suscitant une adhésion commune, c'est également le mettre en œuvre selon des modalités en phase avec les valeurs que portent ce récit. Attention portée à la diversité des terrains et territoires, à la pluralité des liens communautaires, aux trouvailles et aux écosystèmes créatifs des nouvelles générations, gouvernance participative sur des projets de quartier, accompagnement et soutien à de nouveaux métiers, dynamisation du tissu entrepreneurial, mise en réseau de la société civile au niveau interrégional: tout ceci participe de l'invention d'un narratif de rupture, et de son appropriation par les populations.

Engager la transition est un impératif qui ne peut plus souffrir de délai. Les capitales culturelles africaines ont tous les atouts pour devenir le moteur de cette transition. Au niveau territorial elles sont vecteurs de sensibilisation des acteurs et des citoyens, et éclaireurs pour des alternatives et des pratiques innovantes.

La mise sur pied d'un réseau de capitales culturelles africaines, se développant en se relayant sur tout le continent, dans une logique de long terme, permettra également de mobiliser les instances nationales et internationales, de faciliter la reconnaissance et la visibilité des politiques territoriales, d'harmoniser celles-ci selon des critères propres au continent, et d'encourager la coopération internationale des collectivités territoriales.

Les Capitales Africaines de la Culture sont le levier de la dynamique à échelle humaine, à dimension continentale, à visibilité mondiale, dont l'Afrique a aujourd'hui besoin.